



# CE extraordinaire

## 01 juillet 2015

La défaillance d'une pince à souder depuis 8h45 ce matin dans le secteur « cotés de caisses » a entraîné des pertes de production au ferrage et un début de désamorçage de l'atelier Peinture. Aussi, des dispositions sont prises afin de reconstituer les encours pour alimenter la Peinture et le Montage.



### En conséquence :

- ↳ Un allongement d'horaire de 1 heure sera réalisé le jeudi 02 juillet 2015 de 13h00 à 14h03 dont 3 minutes de pause pour l'ensemble du personnel de l'UR Ferrage et des fonctions d'appui associées.
- ↳ Un allongement d'horaire de 29 minutes sera réalisé le vendredi 03 juillet de 13h00 à 13h30 dont 1' de pause pour l'ensemble du personnel de l'UR Ferrage et des fonctions d'appui associées.

Ces allongements seront gérés hors modulation collective et donc rémunérés à 100%.

*Prochain CE ordinaire le 23 juillet 2015*